

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 23 mars 2016 à vingt heures** en la salle du Conseil communal, 4 Esplanade des Citoyens, 5330 Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

~~Première-deuxième-troisième~~ convocation

En séance publique :

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3.

Art. L1122-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- Ordre du jour de la séance :

1. ODR : Programme communal de développement Rural :

- Approbation de l'avant-projet de PCDR

- Approbation comme première demande de convention en développement rural du projet « Création de liaisons communales de voies lentes – Phase 1 »

2. INASEP – Approbation d'une nouvelle convention d'affiliation au service d'aide aux associés.

3. CPAS – Modifications budgétaires

4. Marchés publics – Délégation de compétences

5. Application du règlement visant la mise à disposition de matériels et de fournitures de voirie – Octroi d'exonérations

6. Application de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité Communale – Information

7. ASBL « Gal Pays des tiges et chavées » - Participation communale aux intérêts débiteurs et frais engendrés par le compte OPTICASH

8. Réalisation d'un Circuit d'interprétation à Crupet – Approbation du marché public et du cahier des charges

9. Office du Tourisme – Sollicitation auprès du Commissariat général au Tourisme d'un subside à la promotion touristique 2016-2017

10. Recours aux services de la firme « BetterStreet » - Approbation du marché public

11. Désignation d'un géomètre chargé de la vérification des constructions nouvelles – Marché public

12. Fourniture et pose de stores dans différentes écoles communales – Marché public

13. Acquisition de matériaux de voirie – Marché public

COMMUNE D'ASSESE

Esplanade des Citoyens, 4 • B-5330 ASSESSE • Tél. : 083 63 68 99 • Fax : 083 65 54 70 • contact@assesse.be • www.assesse.be

14. Aire de stockage de matériaux appartenant à la Commune –
Renouvellement de l'autorisation visant l'utilisation d'un terrain de
la SNCB
15. Centre de Ressources de l'Enseignement Officiel Subventionné –
Cotisation visant les portails numériques
16. Mise en agglomération d'un tronçon de la rue de Mont sise à
Maillen - Approbation d'un règlement complémentaire de
suppléance sur la Police de circulation routière
17. Modification d'une portion de voirie communale – Information
suite au recours exercé par un citoyen
18. Régie communale autonome des Sports :
 - Approbation du rapport d'activités 2015, du bilan et des
comptes arrêtés au 31 décembre 2015 ainsi que du Plan
d'entreprise 2016
 - Décharge aux membres des organes de gestion et de contrôle
 - Modification des statuts
 - Octroi d'une avance sur la dotation ordinaire – Ratification et
décision

Huis-clos :

1. Enseignement :

- Désignations temporaires d'enseignants – Ratifications
- Désignation temporaire sur fonds propres d'une enseignante –
Ratification
- Demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle
précédant la pension de retraite (DPPR de type 1)

2. Accueil extrascolaire :

- Constitution d'une réserve de recrutement
- Désignations temporaires d'animateurs – Ratifications
- Entretien des bâtiments communaux :
 - Constitution d'une réserve de recrutement de techniciens de
surface
 - Désignation d'un(e) technicien(ne) de surface en remplacement
d'un agent admis à la retraite
 - Désignations temporaires de techniciennes – Ratifications.

3. Service du Personnel - Désignation en stage de nomination d'un
employé D6

4. Service Tourisme-Culture - Désignation en stage de nomination
d'un employé D6

5. Services Techniques :

- Désignation en stage de nomination d'un agent technique D7
- Désignation en stage de nomination de deux ouvriers D2
- Désignation en stage de nomination de deux ouvriers D4

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

ETASIAUX

